

Pièces justificatives	- Se limiter strictement à la liste donnée par l'application. Elle dépend de la nature du dossier. Toutefois, le gestionnaire retraite de la CNRACL peut demander des pièces complémentaires.
Onglet Agent	
Page « Identification »	- Saisie du nom d'usage → l'onglet « bénéficiaire » sera alimenté automatiquement. - Dernier jour payé → la date d'effet de la pension sera déterminée automatiquement.
Page « Union »	- Le conjoint est-il inapte à l'exercice d'une profession quelconque ? <i>La réponse a une incidence sur le motif de départ et éventuellement sur l'année de référence.</i>
Rubrique « Enfants »	- Renseigner précisément la période à charge.
Page « Autre »	- L'agent présente-t-il une incapacité permanente au moins égale à 80% ? <i>La réponse a une incidence sur le motif de départ (fonctionnaire handicapé).</i>
Onglet Carrière	
Page « Services CNR »	- Saisir les congés maternité. <i>La saisie a une importance sur l'attribution de la bonification pour enfants.</i>
	- Déclarer les congés de maladie. <i>A une incidence pour les départs au motif « carrière longue ».</i>
	- Dans la rubrique « Modalité d'exercice » sélectionner la bonne modalité en distinguant notamment les périodes de temps partiel et de <u>temps partiel de droit pour enfants</u> . <i>La saisie a une incidence sur le calcul de la pension pour le temps partiel de droit pour enfants nés après 2004.</i>
Page « Services Militaires »	- Déclarer tous les services militaires, même s'ils sont rémunérés.
Page « Autres régimes »	- Vous devez vérifier les années d'assurance cotisées. <i>A une incidence pour les départs au motif « carrière longue ».</i>
Page « Synthèse Carrière »	- La consultation de cette page en fin de saisie vous permet de vérifier les interruptions de services et les chevauchements de périodes.
Onglet Situation indiciare	
Situation indiciare	- Vérifier si le grade et l'indice alimentés par l'application sont conformes aux décisions. - Indiquer les dates de nomination dans chacune des 2 situations (antérieure à la radiation des cadres et au jour de la radiation des cadres). Ces deux dates d'effet doivent être différentes.
Onglet Bénéficiaire	
Rubriques « coordonnées postales »	- Indiquer le représentant légal pour les enfants mineurs issus d'une union (pensions de réversion). <i>Cette saisie a une incidence sur la demande de pension de réversion où doit figurer ce représentant légal.</i>
Rubrique « moyen financier »	- Saisir le nom du (ou des) titulaire(s) du compte.
Rubrique autres informations	- Information « non imposable » importante pour les retenues sur pension : joindre l'avis d'imposition de l'année N-2. - Information « régime spécial » = oui, <u>uniquement si régime spécial</u> . <i>Cette information est importante pour le paiement de la pension.</i>
Edition du décompte provisoire	
Décompte provisoire	Il vous permet de vérifier si toutes les données ont bien été prises en compte.
Edition de la demande	
Signature de la demande	Avant de signer, l'agent doit vérifier l'exactitude des informations, notamment les références bancaires.

Consultez à tout moment l'aide en ligne présente sur chaque page de chaque onglet, accessible par le bouton  situé en haut à droite.